

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Séance du 26 mars 2024

N/Réf : BdK/LB 26/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le 21 février 2024, s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de son siège au 25 rue du Rempart à Tours, sous la présidence de Monsieur Michel GILLOT.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs, Michel GILLOT, Isabelle SENECHAL, Christian GATARD, Sylvia GAURIER, Michel GUIGNAudeau, Alain ANCEAU, Alain BENARD (départ 10h30), Pascal BRUN, Jean-Marie CARLES, Claude COURGEAU, Michèle GASNIER, Gérard HENAULT (arrivée 10h10), Olivier LEBRETON, Alain MEDINA, Patrick MICHAUD (départ 11h15), Françoise MORIN, Gérard PERRIER, Jean-Paul ROBERT, Oulématou BA-TALL (Suppléante de Alice WANNERROY),

Etaient absents et excusés :

Mesdames et Messieurs, Bruno MEREAU, Vincent MORETTE, Benoit BARANGER (ayant donné pouvoir à Michel GILLOT), Thierry CHAILLOUX (ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Xavier DUPONT (ayant donné pouvoir à Sylvia GAURIER), Annie LAURENCIN (ayant donné pouvoir à Alain MEDINA), Bertrand RITOURET (ayant donné pouvoir à Isabelle SENECHAL), Patrick LEFRANCOIS (ayant donné pouvoir à Christian GATARD), Alice WANNERROY.

Assistaient également à la séance :

Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Monsieur Laurent BEUZIT, Directeur du pôle Administration Générale, Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

D 2024-027 SUBVENTION 2024 A L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS DES CENTRES DE GESTION (ANDCDG)

Chaque année, il est demandé au Conseil d'Administration de renouveler son soutien financier à l'Association Nationale des Directeurs des Centres de Gestion (ANDCDG).

L'Association a poursuivi son activité de développement des compétences au service de ses adhérents et des cadres des CDG, en concentrant ses forces sur les actions de formation adaptées aux besoins de ses membres, et de réflexion et de propositions dans le cadre de ses commissions techniques et de ses journées ou réunions en assemblée générale sur des thèmes en relation avec l'évolution de la fonction publique territoriale.

Cette activité de mutualisation se traduit également par la production de guides comme par exemple en 2022 celui concernant le « Conseil en organisation dans les Centres de Gestion ».

En conséquence, Monsieur le Président propose à l'assemblée d'accorder une subvention à l'Association des Directeurs des Centres de Gestion d'un montant de 1.000 €, compte-tenu du travail réalisé au niveau national pour l'ensemble des Centres de Gestion.

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20240326-D_2024_027-

Le Conseil d'administration,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Considérant l'intérêt qu'il y a à soutenir l'activité de l'Association Nationale des Directeurs et Directeurs – adjoints des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Après en avoir délibéré,

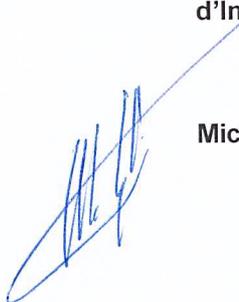
Décide

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

D'attribuer à l'Association Nationale des Directeurs et Directeurs adjoints des Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale une subvention de 1 000 €.

De prévoir les crédits budgétaires nécessaires au titre du budget primitif 2024.

**Fait et délibéré, le 26 mars 2024
Pour expédition conforme,
Le Président du Centre de Gestion
d'Indre et Loire**


Michel GILLOT

Acte transmis à la Préfecture le : 29/03/2024
Acte reçu en préfecture le : 29/03/2024
Acte publié électroniquement le : 29/03/2024
Acte Exécutoire

REÇU EN PREFECTURE

le 29/03/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20240326-0_2024_027-